

SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX DE MAINTENANCE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Dynamiser vos travaux de maintenance

La commande, son suivi et le contrôle des travaux réalisés sont les tâches les plus quotidiennes des personnels de terrain du fait de la fréquence et de la diversité des travaux d'entretien. Les dépenses ainsi générées sont importantes.

Le suivi et le contrôle des travaux réalisés deviennent donc une source d'économie. Ce stage permettra d'acquérir les notions de base sur la rédaction des commandes, leur suivi et leur contrôle dans le cadre d'une relation client-fournisseur.

PUBLIC

Technicien de maintenance, responsable de site ou de secteur, chargé de patrimoine.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- > situer son rôle et sa mission dans le contrôle des travaux dans une relation client-fournisseur
- > cerner les incidences budgétaires et financières
- > repérer les principales responsabilités du bailleur et du donneur d'ordre
- > utiliser le vocabulaire et les supports appropriés
- > contrôler avec méthode les travaux et gérer avec rigueur et méthode tous les aspects relatifs au travaux.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur des exposés didactiques et analyses de situations, alternant avec des cas concrets apportés par les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jean-Yves GRONDIN, Consultant-formateur spécialisé en gestion du patrimoine.

DATES DES SESSIONS INTER

les 15 et 16 juin 2026 - Distanciel les 26 et 27 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET: 1560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS: intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU



AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Les missions du représentant de l'organisme

- le bailleur (garant de la sécurité et de la qualité de service)
- le maître d'ouvrage (garant de la réalisation des travaux au niveau qualitatif et quantitatif)

La programmation des travaux

- la prise en compte des besoins (études, plans, métrés)
- la hiérarchisation des travaux (critères de priorité) au regard de la politique d'entretien et du budget alloué
- la programmation (technique, financière et achats)
- tous les aspects de la préparation des travaux
- la passation de commandes

Le suivi et la réception des travaux

- les outils : les fiches de contrôle ou les fiches qualité
- les points de contrôle : conformité à la commande, conformité aux règlements et normes
- les modalités de réception et de constat
- la gestion des garanties

Les sanctions et leur application

- les sanctions pécuniaires
- les risques de non application des sanctions.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.